

[lisulf.html](#) SF028

précédent [SF027](#)

suivant sera SF029

# Science et Francophonie

Août 2013 No 028

Version du 17 novembre 2013.

Rédacteur en chef Pierre Demers Science et Francophonie paraît en ligne.

Paraît sous l'autorité de la LISULF. Ligue Internationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue Française.

Science et Francophonie: Pierre Demers, Rédacteur en chef; Patrick Demers, Informaticien en résidence, Maurice Day, Graphiste, . Hélène Trudeau, Grammairienne; on demande des aides à la rédaction.

Auteurs, adressez vos textes format Word par courriel [c3410@er.uqam.ca](mailto:c3410@er.uqam.ca)

Il n'y a pas d'abonnement. SVP versez votre **cotisation 2013** votre chèque en 2013:

25 \$ ou 25 Euros, étudiant 10\$ ou 10 Euros, corporatif 200\$ ou 200 Euros chèque à LISULF, 1200 Latour, Saint Laurent H4L 4S4 Qc.

Et vous serez assuré de recevoir S&F en ligne. Copie autorisée et encouragée avec mention de l'origine.

MM Mmes les bibliothécaires, vous êtes invités à prendre **des copies papier** et à les mettre sur les présentoirs.

Et ensuite en archives SVP.

**\*Voudriez-vous confirmer que vous le faites effectivement ? Bibliothèques nationales et autres.**

Traduction interdite : interdiction de traduire vers l'anglais les articles de rédaction. INSN.0825.9879. Éditions PUM.

Presses Universitaires de Montréal.

Bureau de la LISULF: Maurice Day, Trésorier, Marcel Sauvé, Secrétaire, Pierre Demers, Président, Yves Saint-Denis, Hélène Trudeau.

LISULF corporation aux buts non lucratifs buts : promouvoir l'usage du français en science et autrement, et l'accès du Québec à l'indépendance; enregistrée sous la loi du Québec et reconnue pour fins d'impôt par le gouvernement du Canada à Ottawa RPF No d'enregistrement QC 0600643 - 21 - 08. Reçu pour fins d'impôt (Québec - Canada). Enregistrée France, Belgique. Dépôt BN Québec, Canada, France, Belgique.

**Science et Francophonie. Contenu du No 028, août 2013, paraissant le 16 novembre 2013**

## Août 2013 No 028

Le temps passe.

**\*Notre maître le passé.**

Pierre Demers

Le temps passe, l'avenir s'en vient

**\*\*Une province ou une Province. Et ensuite?**

Pierre Demers.

Pensons aux vieilles dettes.

La dette du Haut-Canada, le scandale torontois

**\*\*\*Province du Canada 1841-1867.**

### Un Acte du Parlement Britannique 1842

Hélène Trudeau, traductrice, Gaston Bernier, BASnQ, Pierre Demers.

Le R. U. paiera l'intérêt sur un emprunt sur sa colonie du Canada-Uni poura contracter pour des travaux entrepris, de 1 500 000 Livres sterling soit 6 000 000 \$ Can.

La dette du Haut-Canada, le scandale Torontois.

**\*\*\*Transferts de capitaux.**

Marcel Sauvé, Pierre Demers.

QUE nos scientifiques publient, en français, sur la toile!

**\*\*\*\*L'Université, les publications scientifiques numériques en français.**

Mme Fioraso, Claude Coulombe, Pierre Demers.

Un échange sympathique de messages.

Dès 1760.

**\*\*\*\*\* \*Les Anglais ont manqué leur chance. Dommage!**

Baptiste.

NDLR. Mon ami Baptiste m'a confié ce texte, que je publie.

La dette du Haut-Canada, le scandale Torontois.

\*\*\*\*\* \*\*L'étude de Pierre Corbeil, une analyse comptable.

Pierre Demers.

L'atome Montréalais.

\*\*\*\*\* \*\* Une correspondance

visant à rapatrier les archives du Laboratoire atomique à l'UdeM, 1943-1945.

Antoine Théorêt et Pierre Demers.

\*\*\*\*\* \*\*Un dialogue avec le Recteur Breton.

Pierre Demers.

Réf. Maurice Day, Hélène Trudeau, Marilou Garon.

\*\*\*\*\* \*\*Votre cotisation 2013.

Le Trésorier.

Dernière heure.

\*\*\*\*\* \*\*L'unique victoire militaire du Bas-Canada, Saint-Denis 1837!

Commémoration journée le 24 novembre 2013. Réf. SSJBM

Baptiste, Rhéal Mathieu.

NDLR. Mon ami Baptiste m'a confié ce texte, que je publie, ayant été alerté par Rhéal Mathieu.

-----O-----

-----O-----

Le temps passe.

**\*Notre maître le passé.**

**Pierre Demers**

Le temps passe, les acteurs se succèdent, mais leurs actes restent et affectent durablement les générations.

Ainsi s'inscrit l'histoire, et c'est le cas du peuple du Québec en voie d'affirmer son identité de pays et qui est encore une province en 2013.

-----O-----

-----O-----

Le temps passe, l'avenir s'en vient

**\*\*Une province ou une Province. Et ensuite?**

**Pierre Demers.**

Pensons aux vieilles dettes.

Régime français: un gouverneur s'intéresse à une colonie, qui est une province, administrés par un gouverneur rendant comptes au Roi de France. Elle fournit la mère-patrie en fourrures. Les colons se félicitent d'avoir eu un Roi de France comme Louis XIV le Roi Soleil bâtisseur à Versailles à partir de 1664, guerroyeur en Europe et un gouverneur attentif comme Frontenac. La Nouvelle-France s'étendait jusqu'au Golfe du Mexique. Louis XVI abandonne le Québec et récupère la Martinique.

Régime britannique. Changement de Roi. La Royauté de Londres prend la relève sous Georges III puis Georges IV et Guillaume IV, en Europe finalement elle capture Napoléon en 1815 mais a perdu les États-Unis devenus indépendants en 1773. En 1812, elle conserve le Canada, grâce aux Québécois qui se défient des Américains encore plus que des Loyalistes colonisateurs. Réf. 1.

D'où est issu le régime en 2013. Nos ancêtres ont conquis un certain usage officiel de la langue française et le principe d'un certain "parlementarisme responsable", qui reste soumis à la gouverne suprême de la Reine, aidée par ses loyaux représentants Gouverneurs et leurs subordonnés. Soumis de toute façons au souverain britannique, le Québec n'est plus noyé dans une "Province du Canada" dans un Canada uni comme entre 1841 et 1867. Le Québec reste provincialisé, il est une Province avec un grand P dans ce qui est une province avec un gouverneur dépendant de la métropole britannique.

Son avenir? Il devra susciter la bonne grâce des actuels maîtres dont dépend son économie en Amérique du Nord et devenir autonome sous une garantie ... que ne pourront pas refuser d'accorder, de la part du reste du Canada ROC, de la Russie, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France. Après tout ou avant tout, la devise qui surmonte le trône du représentant royal dans les Chambres canadiennes, Ottawa, Toronto et Québec, porte 2 devises en français, non en bilingue: "Dieu et mon droit" et "Honni qui mal y pense". Un minimum de tradition de christianisme a retenu nos despotes dans leurs hautes oeuvres et leurs déportations: l'horreur aurait pu être pire... Fig. 1, les armoiries du parlement de Montréal.

Fig. 1. Les armoiries du parlement de Montréal en 1849 retrouvées, avariées, environ 1mX1m. Britanniques, elles sont très religieuses. À gauche on reconnaît OIT, à droite, MALY.  
Source Le Devoir Pedro Ruiz. Réf. 1.

Mais s'il convient de rêver, il est nécessaire aussi de vivre et de table sur économie et finance.

L'histoire économique et financière de ces vicissitudes, fusion en 1841 par l'Acte d'Union puis séparation en 1867 comporte des zones ténébreuses. Le Québec a été l'objet d'un marché de dupes en 1841 puis en 1867. Depuis 1867, il attend le règlement d'une dette considérable remontant à 1841 qui se chiffre en billions de \$, c'est la dette historique du Haut-Canada, peu connue des historiens du XXIe siècle, elle a été étudiée par Pierre Corbeil et par Daniel Roy et présentée dans notre son numéro récent SF026. Réf. 32.

Jamais réglée à la satisfaction du Québec, mais le temps qui passe ne l'a pas effacée, sauf de l'attention des dupés et de la mémoire des dupants et de leurs héritiers. Il l'a sans arrêt accrue selon les conventions de la vie économique des temps modernes, commencée avant l'ère victorienne. Le discours francophobe, existant en 1849 (Fig. 2) se perpétue aujourd'hui, comme le signale Mario Beaulieu. Réf. 4. Il crée la division en suscitant la peur et la méfiance chez les nouveaux arrivants et les anglophones, les aliénant de la société québécoise ou canadienne-française. Il tend à délégitimer le français comme langue commune et d'intégration, et le droit du peuple québécois à l'auto-détermination.

Il tend à faire ignorer le passé de vieilles batailles financières et penser économie au temps présent, selon l'adage du gouvernement fédéral en 2013, en oubliant le passé. Pourtant la France se base sur la Révolution de 1790, Israël invoque une histoire remontant à 4000 ans, l'Angleterre, un passé législatif conservé depuis l'an 1200.

Certaines querelles du 19e siècle rendaient très intimidant pour les contemporains, de réclamer justice économique et autre, témoin les pendaisons politiques de 1838 et l'incendie du Parlement situé alors à Montréal en 1849. On comprend que la discussion un peu sereine de cette dette refasse surface après un délai séculaire.

Fig. 2. L'incendie du Parlement de la Province du Canada, le 25 avril 1849. À la suite d'articles enflammés parus dans la Montreal Gazette. Le lieu était proche du musée de Pointe-à-Callières d'aujourd'hui. Les boyaux d'arrosage coupés. Réf. 2. D'ailleurs cet incendie a fait disparaître en cendre et fumée une documentation qui pourrait nous être utile dans la présente étude.

C'est l'époque victorienne sous qu'il faudrait resasser, et plus exactement, tout le siècle de Victoria, précédée par Guillaume IV, Georges IV et Guillaume IV. Il y aurait un livre ou une thèse à écrire et il faudrait choisir un titre approprié. "La dette du Haut-Canada" dit bien la chose; "Le scandale Torontois" situe bien le problème, à côté des scandales récents des contrats municipaux au Québec, objets d'une enquête par la juge France Charbonneau depuis 2012. Réf. 3.

Ajoutant à ce qu'on trouve dans SF026 Réf. 3, Science et Francophonie présente dans le présent numéro SF028 quelques éléments pratiques pertinents à cette dette et à ce scandale. L'ordre chronologique des événements à partir de 1800, soit en appellations officielles sous le Parlement britannique Réf. 5:

Province du Haut-Canada et Province du Bas-Canada jusqu'en 1840,  
Province du Canada (Canada-Uni) divisé en Canada-Ouest et Canada-Est de 1841 jusqu'en 1867;  
puis Confédération Canadienne ou Dominion du Canada ou Puissance du Canada, comprenant entre autres Province de Québec, Province d'Ontario et autres de 1867 à nos jours en 2013. Tout ce temps, et jusqu'à nos jours, une entité reste politiquement francophone et permanente, c'est le Québec, tantôt appelée Bas-Canada, tantôt, Canada-Est, Province de Québec, avec des limites géographiques essentiellement stables; le reste du Canada a commencé à zéro à Toronto et s'est étendu graduellement à des territoires supplémentaires, que l'usage contemporain appelle le ROC, reste du Canada.

Et voici un peu de la chronologie monarchique pertinente Réf. 8.

Ayant régné sur le Québec au XIXe siècle.

Georges III, 1760 à 1820; Georges IV, 1820 à 1830; Guillaume IV, 1830 à 1837; Victoria, 1837 à 1901.

La suite jusqu'à nos jours en 2013.

Édouard VII, 1901 à 1910; Georges V, 1910 à 1936; Édouard VIII, 1936; Georges VI, 1936 à 1952; Élisabeth II, 1952-.

## Références.

Réf. 1. Ajout de Hélène Trudeau, 4XI2013.

L'énoncé « En 1812, elle conserve le Canada, grâce aux Québécois qui se défient des Américains encore plus que des Loyalistes colonisateurs. » est un peu court. Les Qcois ont défendu le Bas-Canada (Salaberry et cie), mais le plus fort des combats fut livré dans le Haut-Canada. (J'ai assisté récemment à plusieurs conférences où ces questions furent abordées.)

Réf. 12. Le Devoir 2012, L'incendie du Parlement de Montréal en 1848. Les armoiries du parlement de Montréal sont retrouvées.

<http://www.ledevoir.com/galeries-photos/les-armoiries-du-parlement-de-montreal-sont-retrouvees/82780>

Réf. 23. Ville de Montréal 2013. Les grands incendies de Montréal.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service\\_sim\\_v2\\_fr/media/documents/2\\_Interventions.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_sim_v2_fr/media/documents/2_Interventions.pdf)

Réf. 34. Le Devoir 2013. La commission Charbonneau, Créée à l'automne 2011.

<http://www.ledevoir.com/dossiers/la-commission-charbonneau/>

La Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction a commencé au début du mois de juin 2012 des audiences publiques pour faire la lumière sur cette vaste et complexe affaire. Le Devoir présente dans ce dossier ses textes les plus pertinents. Cliquer ici pour le site Internet de la commission.

Réf. 45. Pierre Demers, \*\*\* La Dette du Canada envers le Québec,

participation Daniel Roy, Hélène Trudeau, Marcel Sauvé, Maurice Day. Réf. Pierre Corbeil, Marie Vastel, Jacques Parizeau.

<http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF026.htm><http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF026.htm>

Réf. 56. 2013. Mario Beaulieu <MBeaulieu@ssjb.com> À : pierre\_demers@sympatico.ca,

Invitation à signer une déclaration commune 27VIII2013

Réf. 57. Le maire de Montréal arrêté. Le Devoir, 17VI2013

[http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/06/17/le-maire-de-montreal-arrete\\_3431480\\_3222.html](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/06/17/le-maire-de-montreal-arrete_3431480_3222.html)

Réf. 68. Jean Roy 1997, Les Rois et les reines d'Angleterre.

[esperantonord.free.fr/cdrom/irlande\\_uk/rois\\_et\\_reines\\_angleterre.htm](http://esperantonord.free.fr/cdrom/irlande_uk/rois_et_reines_angleterre.htm)

Les monarques ayant régné sur le Québec au XIXe siècle.

Georges III, 1760 à 1820; Georges IV, 1820 à 1830; Guillaume IV, 1830 à 1837, Victoria, 1837 à 1901.

La suite jusqu'à nos jours en 2013.

Édouard VII, 1901 à 1910; Georges V, 1910 à 1936; Édouard VIII, 1936; Georges VI, 1936 à 1952; Élisabeth II, 1952-.

Et encore: [http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_monarques\\_britanniques](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_monarques_britanniques)



La dette du Haut-Canada, le scandale torontois

**\*\*\*Province du Canada 1841-1867.**

**Un Acte du Parlement Britannique 1842**

**Hélène Trudeau, traductrice, Gaston Bernier, BASnQ, Pierre Demers.**

**Le R. U. paiera l'intérêt sur un emprunt sur sa colonie du Canada-Uni pour contracter pour des travaux entrepris, de 1 500 000 Livres sterling soit 6 000 000 \$ Can.**

Le Hansard. Il faut savoir que les débats du Parlement britannique depuis 1800 sont accessibles en ligne et recherchables sous le nom Hansard U. K.. Réf. 1.

Dans l'époque 1800-1899, on trouve notamment 3 textes

1. Le 1er texte, même s'il n'en contient pas la mention, semble être la présentation en 1re lecture d'un Acte proposant que le R.U. garantisse le paiement de l'intérêt sur un emprunt que sa colonie pourrait obtenir, au montant de 1 500 000 L livres sterling, soit 6 000 000 \$ Can. (12VIII1842). Selon Statistique Canada en 1867 une livre valait 4 dollars Canada. Réf. 3.

2. Le 2e texte, même si la date qu'il porte 29VIII1842 est antérieure à celle du 1er, mentionne qu'il est la 2e lecture dudit Acte. Réf. 2. Ces textes donnent l'occasion d'apprendre un peu du jargon et des procédures du Parlement de Westminster à Londres, avec sa Chambre basse, Chambre des Communes ou "House of Commons", et sa Chambre haute, Chambre des Seigneurs ou "House of Lords" Selon Statistique Canada, une livre sterling valait 4 \$ Can en 1867.

### 1. La séance du 12VIII au Parlement du R. U., délibération 118 du 12 août 1842 à la Chambre des Communes du R.U..

C A P pour capitulum, chapitre en latin.

Traduction par Hélène Trudeau.

#### C A P CXVIII

### ACTE VISANT À GARANTIR LE VERSEMENT DES INTÉRÊTS SUR UN EMPRUNT DE UN MILLION CINQ CENTS MILLE LIVRES À LEVER PAR LA PROVINCE DU CANADA

[12 août 1842]

Attendu qu'il a plu à Sa Majesté de signifier au Conseil législatif et à l'Assemblée législative de la Province du *Canada*, par un Message envoyé au dit Conseil et à la dite Assemblée par le Gouverneur général de la dite Province au nom de Sa Majesté, suivant lequel le gouvernement de Sa Majesté était prêt à proposer au Parlement de garantir un emprunt qui pourrait être nécessaire pour les travaux publics de la dite Province (frappé de certaines restrictions qui y sont mentionnées) et pour le remboursement de la partie de la dette de la Province qui serait alors rachetable ou détenue par des créanciers se disant disposés à accepter des conditions raisonnables, Et attendu qu'afin de pouvoir concrétiser les gracieuses intentions que Sa Majesté a fait ainsi exprimer au Conseil législatif et à l'Assemblée législative du *Canada*, les Communes du Royaume-Uni de *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, réunies en Parlement, ont résolu :

Que Sa Majesté soit autorisée à garantir les intérêts, à un taux qui ne soit pas supérieur à 4 % pas an, d'un prêt ne dépassant pas 1 million 500 milles livres pour le service de la Province du *Canada* et qu'une provision soit faite à même le fonds consolidé du Royaume-Uni de *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* pour le paiement occasionnel des sommes d'argent qui pourront devenir payables par Sa Majesté en vertu d'une telle 'garantie',

Il est par conséquent décrété par sa Très Excellente Majesté la Reine, sur l'avis et le consentement des Lords spirituels et temporels, ainsi que des Communes, réunis en ce présent Parlement, et par leur autorité, qu'il sera légal

Que Sa Majesté, ses héritiers et ses successeurs garantissent le versement des dividendes et des intérêts ne dépassant pas le taux de 4 livres par 100 livres par an, sur toute somme ou sommes en principal ne totalisant pas plus de 1 million 500 milles livres, qui sera levée pour tous ou l'un quelconque des buts ci-dessus mentionnés, par emprunt, débenture ou autrement, et dont le remboursement avec les intérêts ne dépassant pas le taux mentionné ci-dessus, devra être imputé au Fonds consolidé des revenus de la dite Province du Canada en vertu de toute loi passée ou à passer par la Législature de la dite Province, et consentie par Sa Majesté, ses héritiers ou ses successeurs ;

Et qu'afin de donner effet à une telle garantie, le grand Trésorier ou au moins trois des Commissaires du Trésor de Sa Majesté du Royaume-Uni de *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* pourront légalement ordonner ou faire en sorte que soient versées, à même le produit croissant du Fonds consolidé du dit Royaume-Uni, les sommes nécessaires pour combler tout découvert qui pourra survenir dans le paiement régulier des intérêts qui seront échus sur tout emprunt tel que décrit ci-dessus de la part de la Province du *Canada*.

II. Toutefois, et il l'est par les présentes ordonné, toutes les sommes ainsi émises et payées à même le Fonds consolidé du Royaume-Uni, avec les intérêts au taux annuel de 5 livres par cent livres, à calculer à partir des diverses dates de leur émission, devront être imputées au Fonds consolidé des revenus de la Province du *Canada* et constitueront une charge préférentielle de septième rang imputée à ce dit Fonds consolidé des revenus avec priorité sur tous les paiements qui ont été jusqu'ici ou seront désormais imputés au dit Fonds consolidé des revenus, à l'exception des charges préférentielles des six premiers rangs qui sont imputées à ce dit Fonds en vertu d'une loi adoptée dans la quatrième années du règne de sa Majesté, intitulée *An Act to re-unite the Provinces of Upper and Lower Canada, and for the Government of Canada* (Loi pour réunir le Haut- et le Bas-Canada et pour le gouvernement du Canada).

III. Et il est ordonné que le grand Trésorier ou au moins trois des Commissaires du Trésor de Sa Majesté certifient de temps à autre à l'un des principaux secrétaires d'État de Sa Majesté le montant ainsi versé de temps à autre à titre d'intérêts sur le dit emprunt ; et qu'un tel certificat soit communiqué au gouverneur général de la dite Province, qui le communiquera au Conseil législatif et à l'Assemblée législative de cette Province ; et chaque certificat de ce genre devra être la preuve concluante de la somme ainsi payée à même le Fonds consolidé du dit Royaume-Uni de même que de la date d'un tel paiement, au titre des intérêts sur un tel emprunt.

IV. Et il est ordonné que le grand Trésorier ou les Commissaires du Trésor de Sa Majesté mentionnés ci-dessus fassent préparer et déposent devant les deux Chambres du Parlement, dans les 14 jours qui suivront le début de chaque session, un état de toutes les sommes versées de temps à autre à même le Fonds consolidé du dit Royaume-Uni, en vertu de la présente loi, afin de combler tout découvert tel que ci-dessus mentionné, ainsi qu'un état de toutes les sommes remboursées par la dite Province du Canada ou recouvrées de sa part, en raison d'une telle avance, avec les intérêts versés sur ces sommes ou recouverts sur elles.

Traduction Hélène Trudeau

2013 08 26

N.B. Pour faciliter la compréhension, le préambule (article I non numéroté) est séparé en plusieurs alinéas et plusieurs majuscules sont laissées dans le texte français.

## 2. La séance du 29VII1842 au Parlement du R. U..

Voyez Réf. 2.

### Références.

Réf. 1. HANSARD 1803–2005

[hansard.millbanksystems.com](http://hansard.millbanksystems.com),

<http://hansard.millbanksystems.com/sittings/1800s>

Réf. 2. CANADA LOAN. HC Deb 29 July 1842 vol 65 cc869-70 869

<http://er.uqam.ca/nobel/c3410/canadaoanhansard29July1842.html>

Cela est partie du site de la LISULF. C'est le texte original en anglais du 12VII1842, obtenu grâce à Gaston Bernier, Directeur retraité de la BasnQ Bibliothèque de l'Assemblée Nationale du Québec et aux services de cette dernière.

Réf. 3. Canada Loan Hansard House of Commons 29VII1842, 2e lecture.

<http://er.uqam.ca/nobel/c3410/canadaoanhansard29July1842.html>

Trad. libre. Hume: À quoi bon cette dépense?

Chancelier Goulburn: La dépense ne sera pas un fardeau pour la mère-patrie. C'est un engagement d'honneur de Sa Majesté. Une nécessité, comme le démontrent des documents qui furent déposés sur cette table, pour exécuter des travaux publics commencés au Canada sur la foi de cet emprunt et il n'y a aucun doute qu'ils seront au plus grand avantage de la colonie, améliorant sa navigation et ses structures commerciales.

White: Pourquoi n'a-t-on pas accordé semblable traitement en Irlande?

Williams: Quels sont donc ces travaux en marche au Canada?

O'Connell a voté contre.

NDLR. "À quoi bon...?", et "... les travaux en marche?" J'ai cherché sans succès dans la 1re lecture dans le Hansard. Un lecteur pourra-t-il trouver les réponses?

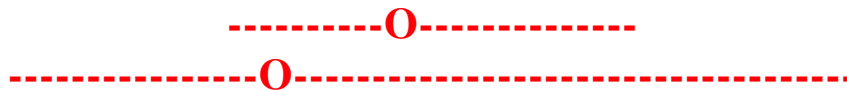
L'annonce de la prorogation du Parlement, le 12VIII1842; on y voit mention de Canada Loan:

<http://hansard.millbanksystems.com/lords/1842/aug/12/minutes>

Ce qui conduit à un compte rendu de la séance de cette prorogation; on n'y voit pas mention de "Canada loan":

Quant aux "documents qui furent déposés sur cette table", ils restent introuvables au lecteur de 2013. Supposons que le rédacteur du Hansard n'a pas cherché à les inclure dans son compte rendu.

NDLR. Deux questions sur 3 sont restées sans réponse...



La dette du Haut-Canada, le scandale Torontois.

**\*\*\*\*Transferts de capitaux.**

**Marcel Sauvé, Pierre Demers.**

Le 2013-08-19 à 12:10, René Marcel Sauvé <[jrmsau@videotron.ca](mailto:jrmsau@videotron.ca)> a écrit :

Au sujet des transferts de capitaux, dont le n'ai pas les détails, je vous recommande d'étudier un ouvrage que je suis en train d'étudier moi-même et qui pourrait nous aider à trouver la réponse :

Titre : La sueur des autres. Les fils d'Erin et le canal Beauharnois.

Auteur : Roland Viau.

Éditeur : Triskèle, Valleyfield. 327 Pages,

L'histoire du canal Beauharnois se situe entre 1842 et 1845. Elle a été suivie d'autres épisodes, lors de la construction de la grosse centrale hydroélectrique à laquelle mon grand-père Sauvé a participé, et plus tard, au réaménagement du canal Beauharnois dans le cadre des travaux de la Voie maritime du Saint Laurent. Ouverte en 1959.

L'histoire du canal de Beauharnois, c'est aussi l'histoire des Irlandais et de leurs misères, jusque dans la construction du pont Victoria, dont on trouve une fosse commune dans laquelle 6000 d'entre eux sont enterrés. Cette fosse est à l'entrée du pont côté Montréal. Les premières canalisations dans le Saint Laurent ont débuté vers 1817 avec la fondation de la Bank of Montreal et le creusement du canal Lachine une initiative de John Robertson, fondateur de la Banque et originaire de Banff en Écosse. Robertson, qui avait vécu à Albany dans l'État de New York, avait vu les débuts de la construction du canal Érié, lequel occupe une position centrale dans notre histoire. Ces développements ont été accompagnés par la construction du chemin de fer Intercolonial, vers la même époque, comprenant la construction et l'ouverture du pont Victoria en 1860, un autre acte central dans notre histoire géopolitique. Je vous recommande un autre ouvrage à cet effet, que je me suis procuré au Musée ferroviaire de Saint Constant : BUILT FOR WAR; Canada's Intercolonial Railway, by Jay Underwood. Major Robinson's route.

to protect Canadian sovereignty.

Éditeur: Railfare DC Books. Pickering, ON.

2009.246pages.

J'ai déjà appris mais je ne sais de quelle source que ces aménagements stratégiques ont été en grande partie défrayés par des capitaux anglais provenant de la gentry, avec de lourdes pertes. Mais je n'en ai pas les détails. Je n'ai pas non plus les détails des capitaux investis par nous-mêmes dans ces aménagements.

Tout ce que je sais : le coût de ces aménagements et les pertes matérielles ont été tels que l'Angleterre a retiré ses billes du jeu.

Réf. [http://archive.org/stream/beauharnoisparoi00leduuoft/beauharnoisparoi00leduuoft\\_djvu.txt](http://archive.org/stream/beauharnoisparoi00leduuoft/beauharnoisparoi00leduuoft_djvu.txt)  
de 1845 à 1867, il a coûté \$1,611,424.

-----O-----

-----O-----

QUE nos scientifiques publient, en français, sur la toile!

## \*\*\*\*\*L'Université, les publications scientifiques numériques en français.

Mme Fioraso, Claude Coulombe, Pierre Demers.

Un échange sympathique de messages.

Geneviève Fioraso © S.Blitman - septembre 2013

Geneviève Fioraso a présenté, le 2 octobre 2013, au Cube d'Issy-Les-Moulineaux, son plan de développement en faveur du numérique dans l'enseignement supérieur.

Extrait de ci-dessous

Pierre Demers

... vous ouvrez de vastes perspectives pour l'usage généralisé du français. Rien n'empêchera, **personne ne peut empêcher** que les découvertes scientifiques des recherches des Français et des Québécois paraissent, rapidement, sur la toile informatique en français uniquement, avec une autocensure que les pairs, les doyens et les directeurs de laboratoires pourront confirmer, et archivage comme patrimoine national dans les Bibliothèques nationales. (Ce sera la fin de l'exploitation abusive qui enrichit des éditeurs, dénoncés universellement, de coûteuses revues papier). Rien n'empêchera alors d'appliquer la Loi Toubon qui exige que les concours, les nominations et les promotions se basent sur des dossiers en français uniquement. Bravo donc, à vous la chance, Mme Fioraso, d'organiser France, publications scientifiques numériques en français!. Pierre Demers physicien c3410@er.uqam.ca 13h HAE 3X2013 PS. Je prêche d'exemple: toutes mes publications sont en français depuis 1980. Voyez le site LISULF. Vous y verrez que l'Assemblée des Patriotes de l'Amérique Française m'a décerné son Grand Prix Pasteur-Frappier 2013 pour mon oeuvre scientifique en français. <http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF026.htm>

Ce qui suit a paru dans la page de L'Étudiant.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/genevieve-fioraso-presente-son-plan-france-universite-numerique.html>

France université numérique : Geneviève Fioraso dévoile son plan

Pierre Demers 03.10.2013 à 18H55

France université numérique : Geneviève Fioraso dévoile son plan 3X2013 Est-ce possible, est-ce vrai? Apparemment oui, ce serait en français, donc bravo et un bon point pour vous, Mme Fioraso! (Bien sûr, il faudrait d'abord traduire MOOC vers le français, mais passons). Et alors vous ouvrez de vastes perspectives pour l'usage généralisé du français. Rien n'empêchera, personne ne peut empêcher que les découvertes scientifiques des recherches des Français et des Québécois paraissent, rapidement, sur la toile informatique en français uniquement, avec une autocensure que les pairs, les doyens et les directeurs de laboratoires pourront confirmer, et archivage comme patrimoine national dans les Bibliothèques nationales. (Ce sera la fin de l'exploitation abusive qui enrichit des éditeurs, dénoncés universellement, de coûteuses revues papier). Rien n'empêchera alors d'appliquer la Loi Toubon qui exige que les concours, les nominations et les promotions se basent sur des dossiers en français uniquement. Bravo donc, à vous la chance, Mme Fioraso, d'organiser *en France, les publications scientifiques numériques en français!*. Pierre Demers physicien c3410@er.uqam.ca 13h HAE 3X2013 PS. Je prêche d'exemple: toutes mes publications sont en français depuis 1980. Voyez le site LISULF. Vous y verrez que l'Assemblée des Patriotes de l'Amérique Française m'a décerné son Grand Prix Pasteur-Frappier 2013 pour mon oeuvre scientifique en français. <http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF026.htm>

Claude Coulombe 04.10.2013 à 02H13

@Pierre Demers En tant que Québécois, on peut saluer l'initiative de nos amis Français, mais FUN (!) pour France Université Numérique et MOOC (ou « moc » comme ils prononcent) alors qu'il existe un équivalent CLOM (Cours en Ligne Ouverts aux Masses) me fait sourire! Sur le plan technique, le choix de se baser sur la plateforme en logiciel libre edX est excellent! On évite ainsi de réinventer la roue tout en contribuant à une communauté active. Claude Coulombe Montréal Mon blogue de recherche: <http://goo.gl/t28L9>

Pierre Demers 06.10.2013 à 17H15

M. Claude Coulombe, Voulez-vous communiquer? M'adresser un courriel? Pierre Demers c3410@er.uqam.ca Plaisir. Saluts. P. D. Merci CLOM

### Et voici un échange de courriels entre CC et PD.

Claude Coulombe <claude.coulombe@gmail.com>

À : Pierre Demers <c3410@er.uqam.ca>

Bonjour!

Le 2013-10-19 à 16:31, Claude Coulombe <claude.coulombe@gmail.com> a écrit :

Bonjour Monsieur Demers,

Je m'excuse du retard mis à vous répondre mais je viens tout juste de lire votre invitation à communiquer avec vous sur le site «letudiant.fr».

Heureux d'échanger avec vous!

Claude Coulombe

**Claude Coulombe <claude.coulombe@gmail.com>**

À : Pierre Demers <c3410@er.uqam.ca>

Re: Bonjour!

Le 2013-10-20 à 01:22, Claude Coulombe <claude.coulombe@gmail.com> a écrit :

Cher Monsieur Demers,

Vous me voyez honoré de communiquer avec le récipiendaire du prix « Pasteur-Frappier » avec qui je partage l'amour du Québec, de la langue française et de la science.

À cela j'ajouterais l'environnement, mais j'ignore si nous partageons également ce combat.

Depuis quelques années, je déplore un glissement de la langue utilisée par nos amis Français vers un « franglais » pseudo branché, particulièrement dans des domaines de pointe comme l'informatique.

C'est pourquoi, je me fais un point d'honneur d'utiliser ou de créer des termes français pour décrire cette réalité.

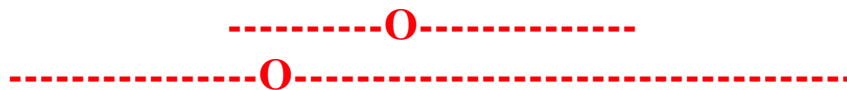
À dose massive et à long terme, l'emprunt à l'anglais entraînera la mort douce et lente de la langue française qui deviendra petit à petit « ringarde » et incapable de communiquer les réalités de la technologie et de la science. Le français risque de devenir une langue folklorique que l'on réservera à la littérature, à la poésie et aux sorties culturelles... Qu'on finira par oublier. C'est le processus d'assimilation...

De plus, au plan de la psychologie collective, la science et la technologie deviennent peu à peu étrangères, ce qui n'aide pas l'appropriation et l'invention. Personnellement, je considère comme trop importantes la science et la technologie pour les abandonner à la seule langue anglaise. Sans compter, l'appauvrissement culturel que cela représenterait pour l'humanité.

Comme beaucoup de Québécois, bien enracinés dans le « Nouveau monde » (avec mes ancêtres établis ici depuis bientôt 350 ans) où l'anglais domine et assimile, j'ai fait le choix de la créativité et de l'effort pour que la langue française non seulement survive mais s'épanouisse dans le monde technologique, notre « Nouveau monde » (ou le nouveau Nouveau monde !!!).

Agréer cher Monsieur Demers mes salutations, mon admiration et mon engagement à poursuivre notre combat.

Merci!  
Claude Coulombe  
informaticien et physicien



Dès 1760.

## **\*\*\*\*\* \*Les Anglais ont manqué leur chance. Dommage! Baptiste.**

**NDLR. Mon ami Baptiste m'a confié ce texte, que je publie.**

Je suis frappé par l'insistance des arrivants anglais à adopter une attitude antagoniste envers les Français installés sur le territoire qu'ils occupaient graduellement dès avant et après 1760. Une fois les traités de Paris et de Versailles signés, surtout une fois les Américains envahisseurs repoussés la 1re fois en 1776 et le 2e en 1812, la métropole avait tout avantage à se faire des amis auprès de la population pacifiée de force et pacifique qu'ils rencontraient.

Il est facile de spéculer après coup, mais il n'y a pas de raison s'en priver.

À posteriori: ils auraient dû déclarer que la langue française était seule langue officielle dans la colonie québécoise du Royaume britannique et se seraient fait du coup des amis. Ils ont expérimenté, dans leurs Îles Anglo-Normandes depuis fort longtemps, l'usage du français, allié et non opposé à l'usage de l'anglais. Au Québec, ils auraient élargi leur bonne volonté d'un degré, en disant: au Québec que nous possédons, ce sera pour toujours, du français uniquement.

Mais non, ils ont adopté la ligne dure, commençant par la pendaison stupide d'un meunier qui refusait d'arrêter de produire du pain!

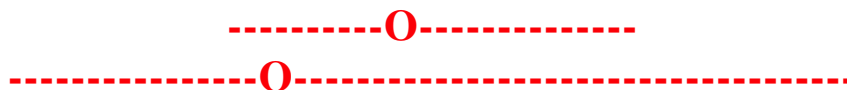
Leur Ministère des Colonies était intimement associé à leur Ministère de l'Armée, au point de partager les mêmes locaux, Downing Street; au lieu de prendre le temps de comprendre les habitants, ils ont choisi les procédés expéditifs de la poudre à canon et de la potence. Augmentés des flatteries lucratives bien orientées, des parades pompeuses des puissants venus fleurir des monuments aux héros de leur choix... Quand se rendront-ils, sur invitation du Québec, aux tombes des Patriotes de 1837?

Il y avait pourtant de la place et des ressources en dehors du Québec. Ils en ont exclu les Québécois voulant migrer vers les grandes prairies et ils les tranquillement laissés filer vers les filatures. Encore de nos jours, ils attirent et canalisent des troupes de nouveaux venus qui ne parleront pas français.

Suffit pour le passé, bien sûr qu'on ne le refait pas. On s'en inspire.

Dommage que les Anglais aient manqué leur chance, civilisatrice. Mais aux Québécois la chance d'organiser l'avenir de leur liberté!

**Baptiste.**



La dette du Haut-Canada, le scandale Torontois.

## **\*\*\*\*\* \*\*L'étude de Pierre Corbeil, une analyse comptable. Pierre Demers.**

### **Les deux dettes québécoises à envisager.**

Québec et Canada sont deux. Actuellement Québec est une province du Canada, il y a Québec et ROC, Reste du Canada Le Québec est en compte (en situation comptable) avec le Canada, mieux vaudrait dire, avec le ROC reste du Canada, héritier du Haut-Canada. Que devons-nous au Canada, que doit le Canada au Québec. Surtout s'il y a séparation, il devrait envisager ses comptes avec le reste du

Canada: appelons cela la dette publique, ce que le Québec doit envers le Canada. Et il y a aussi la dette historique du Haut-Canada, jamais réglée de façon à satisfaire le Québec, devenue dette de la Puissance du Canada quand celle-ci fut créée.

Petit glossaire afin de nous comprendre:

dette publique (du Québec contemporain envers le Canada);

dette historique dite du Haut-Canada (du Canada envers le Québec, héritage de celle du Haut-Canada).

Car au moment de la Confédération, étaient présence Français et Anglais: les Français aient le Bas-Canada et sont maintenant le Québec après avoir été le Canada-Est; les Anglais étaient le Haut-Canada, ils sont devenus le ROC après avoir été le Canada-Ouest.

### **La possible dette publique envers le Canada. Serait à la charge du Québec devenu indépendant.**

Pierre Corbeil Réf. 1 entame son discours en examinant quelle serait la part de la dette publique du Canada que le Québec devrait assumer s'il se séparait du Canada. Il donne 2 estimations. Le numéro de la page et les références entre crochets sont ceux de Corbeil. L'unité monétaire est ici B\$ le billion de dollars Canada, un billion vaut un million de millions 1 000 000 000 000. L'année est indiquée.

#### **Tableau 1. Possible dette publique du Québec en 1993-1995.**

Page 1.....0,108 B\$ 1993 [1]

Page 1.....0,150 B\$ 1995 [2]

Page 2.....0,239 B\$ 1995 [3]

Tout au plus 0,239 B\$

Cela s'ajoute à la dette propre du Québec, que Jacques Parizeau a récemment estimée, en 2013, voisine de 0,2 B\$. Réf. 2. Ainsi, appelons dette totale du Québec comme suit.

#### **Tableau 2. Dette totale du Québec. Possible dette totale du Québec en 1995.**

Dette totale du Québec = (0,239+0,2) B\$

Tout au plus 0,45 B\$ en 1995.

NB. Une dette évolue avec le temps, voyez le compteur de la dette pour une mise à jour, tel que celui de l'IEDM, Réfs 9 et 10. La dette au Tableau 2 paraît plausible en 2014: tout au plus 0,45 B\$. Mais voyons en revanche la dette payable au Québec et encore impayée, provenant de la dette du Haut-Canada.

### **La dette du Haut-Canada, payable par le Canada. Serait au crédit du Québec actuel.**

À part cette dette publique Tableau 1 qui serait payable au reste du Canada, Pierre Corbeil présente ensuite plusieurs estimés d'une dette du reste du Canada actuel envers le Québec, découlant de celle du Haut-Canada envers le Bas-Canada en 1841 au moment de la création de l'union créant la Province du Canada. On sait que cette création fut ensuite en quelque sorte inversée lors de la création de la Puissance du Canada en 1867, et que le Bas-Canada devenu Province de Québec n'a jamais accepté la sorte de règlement qui lui fut imposé finalement en 1870.

Un tel problème comptable paraît être unique dans l'histoire du monde moderne, qui ne peut guère offrir d'exemples à imiter. Cette question des exemples est discutée plus loin.

Dans une 1re étape, présentons les valeurs données par Pierre Corbeil. Afin de nous comprendre, appelons-la dette du Haut-Canada, en abrégé Dette HC. Elle est bien sûr opposée à la possible dette totale du Québec. Tableau 2.

Sa valeur en 1841, telle qu'admise par Pierre Corbeil.

#### **Tableau 3. Dette HC en 1841.**

Page 3.....0, 000 006 115 085,95 B\$

0,000 006 B\$ environ, disons à 1% près (6 Millions \$)

Voilà 6 Millions de l'époque, en 1867. Comme toute dette porte intérêt annuel et comme la monnaie se déprécie avec le temps, l'équivalent représente de nos jours, en 1995 ou en 2014, immensément plus que 6 Millions \$. Pierre Corbeil propose plusieurs estimés pour 1995 comportant chacun un facteur d'augmentation F que j'ai calculé  
Valeurs en 1995 dans diverses hypothèses plausibles selon Pierre Corbeil.

#### **Tableau 4. En 1995. Selon hypothèses plausibles.**

Page 10.....0,063 046 770 062 10 B\$ = 0,063 B\$ environ. F = 10 311.....Taux annuel 7,49%.

Page 11..... 0,116 049 498 475 31 B\$ = 0,116 B\$ environ. F = 19 000.....Taux annuel 8,00%.

Page 11.....0,315 233 850 310 51 B\$ = 0,315 B\$ environ. F = 51 545.....Taux annuel 8,85%.

Page 11.....1,215 251 779 962 45 B\$ = 1,22 B\$ environ. F = 198 733.....Taux annuel 10%.

Page 10.....63,219 991 062 847 10 B\$ = 63 B\$ environ. F = 10 338 510.....Taux annuel 15,5%.

Les 2 dernières valeurs du Tableau 4 couvriraient les estimations de la possible dette totale du Québec du Tableau 2.

Taux annuel au Tableau 4: j'ai établi le taux d'augmentation annuel en supposant une croissance exponentielle uniforme d'un facteur égal

à  $(1+\text{taux})$  à chaque année de 1867 à 1995, soit pendant 128 ans.

Les valeurs extrêmes diffèrent d'un facteur voisin de mille. La dernière, 63 B\$ environ est celle retenue par Daniel Roy Réf. 3. Elle paraît particulièrement bien fondée, car elle tient compte d'un intérêt annuel modeste de 5% et d'un facteur obtenu en comparant les dépenses publiques de 1867 et de 1994, égal à 20 055. Voici ce facteur calculé dans la dernière ligne d'un tableau page 9 de Pierre Corbeil.

### Tableau 5. Dépenses du Gouvernement du Québec.

(En 1994: 0,027 326 598 B\$) / (En 1871: 0,000 001 362 586 B\$) = 20 055  
Grosso modo 27 000 Millions de \$ en 1994 au lieu de 1,4 Millions de \$ en 1871, .

Ce tableau page 9 de Pierre Corbeil, dans la version qui m'est accessible, requiert des corrections, par exemple, il affiche la lettre S majuscule dans l'écriture d'un nombre. Voyez Réf. 4 le résultat de sa réécriture, d'après les indications présentes dans ses autres tableaux aux pages 9 et précédentes.

Il s'agit bien des dépenses gouvernementales et non des dépenses des particuliers.

Dans une simplification du tableau page 9, dépenses du Québec en \$ de l'époque, 1871 et 1994.

<b>Grand total*</b>	1 362 586 \$	<b>Grand total</b>	27 326 598 000 \$
---------------------	--------------	--------------------	-------------------

Le quotient, en 123 ans est 20 055.

Ce facteur obtenu en comparant les dépenses publiques du Québec de 1871 et de 1994, égal à:

facteur  $Q_c = 20\ 055$ , durée de 123 ans,

peut paraître exagéré. Comparaison risquée: examinons les finances de notre grand voisin les États-Unis au cours des mêmes années. Réf. 5. Nous trouvons des facteurs plus ou moins semblables. Entre 1940 et 2012 soit 72 années, la dette a augmenté d'un facteur 324,8, soit au taux annuel de 8,4% environ; en 123 ans, on trouve:

facteur É.-U. = 20352, durée 123 ans,

en excellent accord avec celui du Québec. Puis examinons les dépenses publiques des États-Unis. De 1867 à 1995, elles ont augmenté d'un facteur égal à 1913.

Les 2 dernières valeurs du Tableau 3 couvriraient les estimations de la dette totale du Québec du Tableau 2.

### Autres considérations.

D'un point de vue purement comptable, la dette historique en question remonte à 1841, tandis que la discussion ci-dessus s'attache à son évolution temporelle à partir de 1867. Les seuls intérêts au taux modeste de 5% par année durant la période de 1841 à 1867 soit 26 ans, ajouteraient un facteur de 3,56 aux valeurs du Tableau 3. Le résultat est au Tableau 4. Je me contente des valeurs approximatives.

### Tableau 6. Comme Tableau 3 avec un facteur supplémentaire de 3,56,

soit l'intérêt au taux annuel de 5% au cours des 26 années entre 1841 et 1867.

Environ.

0,243 B\$ et non 0,063 B\$.  $F = 3,56$ .....Taux annuel 7,49% de 1867 à 1995.

0,412 B\$ et non 0,116 B\$.  $F = 3,56$ .....Taux annuel 8,00% de 1867 à 1995.

1,121 B\$ et non 0,315 B\$.  $F = 3,56$ .....Taux annuel 8,85% de 1867 à 1995.

8,003 B\$ et non 1,22 B\$.  $F = 3,56$ .....Taux annuel 10% de 1867 à 1995.

243 B\$ et non 63 B\$.  $F = 3,56$ .....Taux annuel 15,5% de 1867 à 1995.

Les 3 dernières valeurs du Tableau 6 couvriraient les estimations de la dette totale du Québec du Tableau 2.

Et puis, une telle dette évolue - en augmentant, d'une année à l'autre, plus on attend pour la régler, plus elle croît. Bientôt, nous serons en 2014, 19 ans après 1995. Voyez, au Tableau 7, les valeurs d'après les taux annuels du Tableau 4 agissant durant 19 ans, de 1995 à 2014, qui fait apparaître un nouveau facteur supplémentaire compris entre 3,94 et 15,45

### Tableau 7. Prévisions valeurs en 2014.

Comme Tableau 6 avec un nouveau facteur supplémentaire,

soit l'intérêt au cours des 19 années entre 1995 et 2014

au taux annuel.  $F$  facteur supplémentaire.

Environ.

0,959 B\$ non 0,243 B\$ et non 0,063 B\$.  $F = 3,94$ .....Taux annuel 7,49% de 1995 à 2014.

1,778 B\$ non 0,412 B\$ et non 0,116 B\$.  $F = 4,32$ .....Taux annuel 8,00% de 1995 à 2014.

5,615 B\$ non 1,121 B\$ et non 0,315 B\$.  $F = 5,009$ .....Taux annuel 8,85% de 1995 à 2014.

45,95 non 8,003 B\$ et non 1,22 B\$.  $F = 6,116$ .....Taux annuel 10% de 1995 à 2014.

3755 B\$ non 243 B\$ et non 63 B\$.  $F = 15,45$ .....Taux annuel 15,5% de 1995 à 2014.

Chacune des 5 valeurs du Tableau 7 couvrirait largement les estimations de la dette totale du Québec du Tableau 2.

Il faudrait essayer de comprendre la source de cette dette historique, provenant des actes et agissements du Haut-Canada et du Bas-Canada, puis de la Province du Canada.

Il faudrait aussi essayer de comprendre comment une charge financière aussi énorme a pu être imposée au Québec étroitement contrôlé par le supposé bienfaisant, honnête et impartial gouvernement britannique, maître responsable suprême de sa colonie québécoise depuis 1760, sous le règne de Victoria. Quelles ont été les péripéties politiques dans les parlements, l'opinion publique et dans la finance internationale. Quelles sont les enjeux pour le Québec. Bien sûr, le Gouvernement d'Ottawa, fidèle partenaire de celui de Londres, a des raisons d'étouffer l'affaire. Il en est autrement du Gouvernement du Québec.

Il y a de quoi alimenter les pages de Science et Francophonie.

À suivre, à bientôt...

## Références.

Réf. 1. 2000. Pierre Corbeil Ph.D. Drummondville. La dette fédérale dans une perspective historique.

Pierre Corbeil Ph.D. Drummondville. Décembre

[http://www.souverainetelasolution.com/documents/dette\\_canada\\_quebec.pdf](http://www.souverainetelasolution.com/documents/dette_canada_quebec.pdf)

Gouvernement du Québec, conseil du trésor, Budget 1994-1995, crédits...le 31 mars 1995 tableau... c-21 à c-25

État comptes publics Province Québec ... 30 juin 1868 d;c session3, 32 Vivc aut 1869 Qv A Côté 1869 37

Réf. 2. Jacques Parizeau 2013, Ne surdramatisons pas notre endettement, Le Devoir, 16V2013,

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/378283/ne-surdramatisons-pas-notre-endettement>

Réf. 4. \* \*\*

D'après Pierre Corbeil Ph. D. Drummondville 2000,

La dette fédérale dans une perspective historique, page 9.

Pierre Demers, 17X2013

	1871 (\$)		1994 (\$)
Législation	165 395	Assemblée nationale	130 345 000
Gouvernement civil	137 086	Direction du gouvernement	42 527 000
Services	74 416	Institutions judiciaires	310 102 000
		Gestion municipale	412 082 000
Perception	82 844	Gestion administrative centrale	1 355 191 000
Travaux Publics	152 670	Transports	1 534 941 000
Hôpitaux	242 800	Santé et services sociaux	12 753 728 000
Agriculture	296 000	Développement économique	715 492 000
		Immigration	99 134 000
Éducation	278 350	Éducation	10 011 326 000
<b>Grand total*</b>	1 362 586	<b>Grand total</b>	27 326 598 000

"On peut donc se donner comme règle, en gros, qu'un dollar de 1867 achèterait ce qu'on achète aujourd'hui avec 20054,95 dollars." \*\*

En isolant la somme de 2 lignes....

Santé+Éducation.....521 150.....22 765 954 000

le facteur est encore plus élevé.....Facteur 22 765 954 000/521 150 = 43680

\* La somme des valeurs de 1871 donnerait plutôt un grand total de 1 429 561.

\*\* Au lieu de 20 054,95 \$, il faudrait alors écrire 19136 \$, une réduction de 4,6%, associée à une durée réduite, l'une 1867 à 1995 = 128 années et l'autre 1871 à 1994 = 123 années

Réf. 5. Wiki 2013, Dette publique des États-Unis.

fr.wikipedia.org/wiki/

Tableau d'après Réf. 5.

Dette publique des États Unis, B\$ É.U.  
 Fin de l'année fiscale.....  
 .....Dette de l'État fédéral américain en billions de \$  
 .....Dette de l'État fédéral en % du PIB  
 1940.....0,0506.....52,4%.....  
 2012.....16,433.....103,6%.....  
 Entre 1940 et 2012 soit 72 années,.....  
 la dette a augmenté d'un facteur 324,8, soit au taux  
 annuel de 8,4% environ.

Réf. 6. U.S.2013, Finances publiques États-Unis.

1. Dette publique États-Unis 1800-

[www.infoplease.com/ipa/A0104572.html](http://www.infoplease.com/ipa/A0104572.html), Source: U.S. Department of the Treasury, The Public Debt Online. Web:

<http://www.publicdebt.treas.gov/opd/opdpdodt.htm>,

Read more: The Public Debt | Infoplease.com

<http://www.infoplease.com/ipa/A0104572.html> - ixzz2i5RK8kfZ.

Plutôt que la dette, on peut aussi examiner les dépenses.

2. Dépenses publiques. des États-Unis. Voilà ce que je trouve \$EU.

1865 2,680,647,870

1870 2,480,672,428

1995 4,973,982,900,709

interpolons à 1867: on trouve environ 0,002 6 B\$EU en 1867. Environ en 1995, 4,974 B\$É.-U., soit de 1867 à 1995 d'un facteur égal à 1913.

Réf. 7. Auteur? 2013, Histoire des États-Unis en 14 chapitres. ( HISTORY OF THE UNITED STATES OF AMERICA).

[www.historyworld.net/wrldhis/PlainTextHistories.asp?groupid=3581&HistoryID=ad11&gtrack=pthc](http://www.historyworld.net/wrldhis/PlainTextHistories.asp?groupid=3581&HistoryID=ad11&gtrack=pthc),

<http://www.historyworld.net/wrldhis/PlainTextHistories.asp?groupid=3495&HistoryID=ad11&gtrack=pthc>.

Le 1er paragraphe, extraits:

"So there are hopes in some quarters that parliament in Britain might now adopt a more conciliatory tone. But any such prospect is dashed by the British declaration, in August 1775, that the American colonies are in a state of rebellion. "Read more:

<http://www.historyworld.net/wrldhis/PlainTextHistories.asp?groupid=3495&HistoryID=ad11&gtrack=pthc> - ixzz2iCjcEkiU

Et le dernier paragraphe:

"The nation is considered by many economists to be in recession when Barack Obama enters the White House in 2009. A few years later the situation seems greatly improved. The annual GDP in 2008 is \$13961 billion; in 2012 it is \$14991 billion, with predictions in mid-2013 that the figure for this year will be \$15684 billion. Wall Street is buoyant. In March 2009, at the height of the crisis, the Dow-Jones index dips below 7500; in August 2013 it is at the record level of 15,500. And unemployment is falling. On the other hand, at the same time, the annual growth rate of the GDP is only 1.7%. Obama is at this point less than a year into his second term, having defeated the Republican candidate Mitt Romney in the 2012 election."

Read more: <http://www.historyworld.net/wrldhis/PlainTextHistories.asp?groupid=3581&HistoryID=ad11&gtrack=pthc#ixzz2iCdbLQLI>

Réf. 8. Vigile, André Pratte LaPresse 13 juillet 1997

[archives.vigile.net/3e/dette/index.html](http://archives.vigile.net/3e/dette/index.html),

Pas plus de 25% de la dette fédérale pour un Québec souverain Il faut concevoir et offrir un avantage pécuniaire proportionnel à l'effort consenti

" Une fourchette qui n'offusquerait pas l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, qui déclarait à Toronto en 1990 : «Je m'attends à ce que nous discussions ferme pendant quelque temps pour en arriver finalement à quelque chose comme un quart.

Un quart de la dette fédérale, c'est en gros 144 milliards, presque deux fois la dette totale actuelle du gouvernement québécois ( 78 milliards ). La différence entre le haut et le bas de la fourchette définie par le professeur Rowlands, 22% et 25%, n'est pas négligeable. La dette fédérale avoisinant les 575 milliards, ces 3% représentent quelque 17 milliards. C'est, par exemple, près du double du budget annuel du ministère de l'Éducation. "

Réf. 9. IEDM 2012, Compteur de la dette québécoise.

<http://www.iedm.org/fr/57-compteur-de-la-dette-quebecoise>,

Voisine de 0,260 B\$, en excluant la part de la dette fédérale qui revient au Québec.

NDLR. Cette part pourrait être de 20% à 25% de cette dette fédérale.

Réf. 10. AFP 2012, La dette du gouvernement fédéral atteignait 582,2 milliards de dollars à la fin mars.

[affaires.lapresse.ca/economie/canada/201211/23/01-4597133-la-dette-federale-atteindra-les-600-milliards-samedi.php](http://affaires.lapresse.ca/economie/canada/201211/23/01-4597133-la-dette-federale-atteindra-les-600-milliards-samedi.php)

-----O-----  
-----O-----

L'atome Montréalais.

**\*\*\*\*\* \*\*\* Une correspondance**

**visant à rapatrier les archives du Laboratoire atomique  
à l'UdeM, 1943-1945.**

**Antoine Théorêt et Pierre Demers.**

**Demers Pierre** <pierre\_demers@sympatico.ca>

À : Antoine Théorêt <antheoret@hotmail.com>, Day Maurice <mauriceday@videotron.ca>

Re: AtomeduQuébec, Archives, recteur, Rvous

Le 2013-10-24 à 23:08, Demers Pierre <pierre\_demers@sympatico.ca> a écrit :

Cher Antoine Théorêt,

J'essaie de comprendre, essayez de me faire comprendre ce qui , dans toutes ces listes, ce qui est pertinent à l'atome de Montréal à l'UdeM...

Ainsi, je vois ceci dans votre lien.: <http://www.kcl.ac.uk/lhcma/pro/p-ab02.htm>

**AB1/169** 1943-1945

Montreal Laboratory: scientific staff policy.

**AB1/170** 1941

Lord Cherwell's minute to the Prime Minister relating to use of atomic energy for bomb.

Cela me rappelle des passage des livres de Bertrand Goldschmidt avec l'aristocratie anglaise de lords etc..

Ce sont évidemment des papiers, tout n'étant pas accessible sous format numérisé...

Et puis, une exposition est en cours, réalisée par une chercheuse de l'UdeM, qui donc?

J'ai accordé une attention distraite à cette expo. L'avez-vous visitée? Moi non.

Et puis, HQ a voulu nommer une salle de mon nom, est-ce tourné en queue de poisson?

Voilà: l'expo était prévue Ville de Montréal, place d'Youville.

"La face cachée de la montagne."

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8757.110315570&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8757.110315570&_dad=portal&_schema=PORTAL)

"Qu'est-ce qui unit Maurice Richard, Lionel Groulx et John Molson à la montagne? Quel secret abritait l'Université de Montréal en 1943?"

J'aperçois ceci, mais je n'y ai trouvé aucune mention du labo à l'UdeM:MR Sauvé

<http://www.archipel.uqam.ca/4778/1/M9796.pdf>

Et encore, dans Forum du 14X2013, p.3:

[https://www.google.ca/search?q=udemontreal+expositions&ie=utf-8&oe=utf-8&rls=org.mozilla:fr:official&client=firefox-a&channel=fflb&gws\\_rd=cr&ei=hstpUofNC-G8yAH6mIH0CA#channel=fflb&q=udemontreal+expositions+labo+atomique+1943&rls=org.mozilla:fr%3Aofficial](https://www.google.ca/search?q=udemontreal+expositions&ie=utf-8&oe=utf-8&rls=org.mozilla:fr:official&client=firefox-a&channel=fflb&gws_rd=cr&ei=hstpUofNC-G8yAH6mIH0CA#channel=fflb&q=udemontreal+expositions+labo+atomique+1943&rls=org.mozilla:fr%3Aofficial),

"Dès 1943, en pleine guerre mondiale, un laboratoire secret dans l'aile ouest du pavillon Roger-Gaudry rassemblera d'éminents chercheurs pour contribuer à la fabrication de l'arme atomique. "

Salle c-2043, dans Lionel Groulx 9 17, 1 à v.

L'U pourrait au moins demander des copies numérisées auprès des détenteurs de documents pertinents. Je suppose qu'il en reste dans les classeurs à Ottawa et peut-être à Chalk River. Où sont les photos prises par le photographe Norman Veall. J'avais un exemplaire de l'une d'elles, prise en (1944) devant l'entrée de la Fac. de Médecine dans la Cour d'honneur, montrant Auger, May, Yaffe etc et moi-même, que j'ai prêtée à l'alors principal (vice recteur?) de McGill, Léo Yaffe chimiste. J'ai en vain essayé de la ravoir: Il l'avait égarée, et il est

mort depuis ce temps. Mais je vous ai raconté cette histoire déjà.  
<http://www.science.ca/scientists/scientistprofile.php?pID=289>

Amical.  
Pierre Demers 23h10 HAE jeudi 23 X2013

J'ai hâte que votre grand ouvrage sur l'atome à Montréal paraisse.

==  
Le 2013-10-24 à 13:57, Antoine Théorêt <[antheoret@hotmail.com](mailto:antheoret@hotmail.com)> a écrit :  
Cher Professeur Demers,

Bien heureux que nous ayions repris contact et je regrette de ne pas avoir pu aller vous rencontrer cet été.

Selon le lien suivant: <http://www.kcl.ac.uk/lhcma/pro/p-ab02.htm>  
les rapports rédigés au Laboratoire de Montréal se retrouvent au Liddell Hart Military Archives du King's College de Londres. La liste de ces rapports parmi lesquels on retrace vos propres rapports de même que ceux de Jacques Hébert, Auger, Goldschmidt, Guéron....est fournie dans la référence ci-haut.  
Comme ces rapports font parti d'une large collection de l'histoire militaire anglaise, je doute très fortement qu'on puisse les rapatrier. Par contre votre suggestion que l'UdeM mette davantage en valeur cette page fascinante de son histoire mérite d'être retenue. Je commencerais par la Plaque Commémorative. Elle occupe une place de choix dans la cour d'honneur mais elle est difficilement lisible pour le passant et passe finalement inaperçue. A l'intérieur de la bâtisse ( Hall d'Honneur? ), on pourrait également mettre en place un présentoir mural qui rappèlerait les grandes lignes de cette grande *Bataille des Cerveaux*.

Antoine Théorêt

NB: Je repars déjà pour la Floride la semaine prochaine et ne pourrai donc pas assister à la rencontre du recteur.

From: [pierre\\_demers@sympatico.ca](mailto:pierre_demers@sympatico.ca)  
Subject: AtomeduQuébec, Archives, recteur, Rvous  
Date: Thu, 24 Oct 2013 08:44:15 -0400  
CC: [mauriceday@videotron.ca](mailto:mauriceday@videotron.ca); [saintdenis@sympatico.ca](mailto:saintdenis@sympatico.ca); [helene\\_1@sympatico.ca](mailto:helene_1@sympatico.ca); [jrmsau@videotron.ca](mailto:jrmsau@videotron.ca)  
To: [antheoret@hotmail.com](mailto:antheoret@hotmail.com); [antheoret@cgocable.ca](mailto:antheoret@cgocable.ca)

Antoine Théorêt <[antheoret@hotmail.com](mailto:antheoret@hotmail.com)>, [antheoret@cgocable.ca](mailto:antheoret@cgocable.ca) Day Maurice <[mauriceday@videotron.ca](mailto:mauriceday@videotron.ca)>, Saint-Denis Yves <[saintdenis@sympatico.ca](mailto:saintdenis@sympatico.ca)>, Trudeau Hélène <[helene\\_1@sympatico.ca](mailto:helene_1@sympatico.ca)>, Sauvé Marcel <[jrmsau@videotron.ca](mailto:jrmsau@videotron.ca)>

Cher Antoine Théorêt,  
Reprenons contact!

Je crois que vous m'avez écrit que les archives du Laboratoire de Montréal sont présentement en Angleterre. Il me semble que leur place, plus appropriée, serait dans la bâtisse même où elles sont apparues, soit dans les murs de l'UdeM. L'U pourrait négocier ce transfert.  
Qu'en pensez-vous?  
J'en ai parlé hier, au cours d'une rencontre du Bureau de la LISULF. J'en parlerais au Recteur à une prochaine occasion, prévue pour le mercredi 30X2013 prochain.

En serez-vous?\*

Amitiés.  
Pierre Demers physicien LISULF 8h45 HAE physique 1935  
Réf.lisulf, [www.happyones.com/montreal/](http://www.happyones.com/montreal/), [antheoret@cgocable.ca](mailto:antheoret@cgocable.ca),

===

-----O-----

-----O-----

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\***Un dialogue avec le Recteur Breton.**  
**Pierre Demers.**

Réf. Maurice Day, Hélène Trudeau, Marilou Garon.

30X2103, 18h, Salle M415, Pavillon Roger Gaudry.

Mon cher Recteur et collègue,

Je vous félicite d'accomplir cette tâche exigeante à la tête de notre grande université de langue française, au 1er rang en terre québécoise et américaine. Sa devise, **Fide splendet et Scientia** disons en abrégé F&S, ressemble beaucoup à S&F, abréviation de Science et Francophonie, dont le nom est tout un programme, publication de la LISULF, Ligue Internationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue Française, qui fut créée en 1979, Paul Lacoste étant recteur, par plusieurs diplômés dont notamment Jean-Arnold Drapeau. J'en suis l'actuel président.

**Primo**, je voudrais vous suggérer qu'il serait à l'avantage de l'UdeM de rapatrier dans ses murs les archives du l'Atome de Montréal, qui a rendu notre bâtisse célèbre, je veux dire de ce Laboratoire multinational conjoint Canada-Angleterre-France qui occupa, de 1943 à 1945, une partie de la bâtisse prévue pour l'hôpital universitaire, en liaison avec le Projet Manhattan qui culmina en août 1945 avec l'usage des deux bombes à Hiroshima et à Nagasaki. J'y travaillai, en compagnie de plusieurs scientifiques francophones dont Halban et Kowarski. Une plaque de bronze dans la Cour d'honneur, trop peu visible, en fixe la mémoire. Un autre de nos diplômés, Antoine Théorêt a entrepris d'en écrire l'histoire et il me dit que les archives seraient principalement en Angleterre, probablement une partie est encore au Canada. Vous pourrez regarder un dossier annexé.

**Secundo**, je voudrais vous suggérer qu'il serait à l'avantage de l'UdeM qu'elle se charge pleinement de sa mission exemplaire de rayonner en français par les publications scientifiques, surtout dans ces magnifiques locaux du prochain campus d'Outremont en construction bientôt.

L'histoire du 19e siècle explique qu'il est difficile de s'y décider parce que Lambton Lord Durham, émissaire de la Reine Victoria en 1838, a légué un fantôme apeurant qui flotte encore. Je cite ses paroles.

"toute autre race que la race anglaise (j'applique ce mot à tous ceux qui parlent la langue anglaise) y apparaît dans un état d'infériorité." et ces autres, peu rassurantes.

"il est impossible, avec la plus grande libéralité de la part du Gouvernement britannique, de donner une position égale, dans la concurrence générale de son immense population, à ceux qui parlent une langue étrangère."

Elles planent toujours, comme une bénédiction au rebours.

Moi-même, en les relisant, je frissonne avec un serrement de coeur. Bien sûr. ce n'est qu'un fantôme, mais les sentiments gouvernent les actes et les finances publiques. C'est ainsi que le Bas-Canada devenu Province du Québec en 1867, fut chargé de la dette accumulée par le Haut-Canada jusqu'en 1841, et frustré d'un manque à gagner évalué aujourd'hui à des dizaines de milliards de dollars, qui manquent par conséquent dans notre bas de laine. Par des procédés d'intimidation.

L'adage: "Publiez en anglais ou périssez" a donc une origine lointaine.

On nous fait vivre dans la peur, la peur de déplaire aux Anglais. Cela par exemple dans la présente course municipale au vote des anglophones, malgré la loi 99 qui affirme tranquillement: le français est la langue commune et officielle pour tous, anglophones compris.

Notre élite oeuvrant à l'UdeM devrait savoir mieux, elle qui professe la liberté d'expression dans ses actes exemplaires que le public regarde.

**Tertio**, je vous signale que cette liberté, de publier en français, est facile de réalisation. La toile informatique est libératrice. Quiconque, tout chercheur de l'UdeM est libre de faire paraître ses découvertes sur la toile informatique, rapidement, en français uniquement, avec archivage comme patrimoine national dans la BaNQ Bibliothèque et archives nationales du Québec, avec une autocensure que les doyens et directeurs de laboratoire pourront confirmer. Ce sera la fin de l'exploitation abusive qui enrichit des éditeurs, dénoncés universellement, de coûteuses revues papier en anglais uniquement.

Je prêche d'exemple: toutes mes publications sont en français depuis 1980. Voyez le site LISULF. Vous y verrez que l'Assemblée des Patriotes de l'Amérique Française m'a décerné son Grand Prix Pasteur-Frappier 2013 pour mon oeuvre scientifique en français sur le Système du Québécois.

L'UdeM ayant pris les devants, le monde entier du savoir en français devra la suivre, Québec, France et ailleurs.

**Quarto**. En terminant, je suggère que l'usage de la langue française à l'UdeM est une affaire importante et permanente pour les années à venir. Je suggère, après une brève correspondance avec notre Vice-recteur Lalande, que vous pourriez créer un vice-rectorat à l'usage de la langue française, en liaison avec le Ministère approprié. La LISULF offrirait ses services à titre d'expert.

Pierre Demers sciences 1936 Professeur honoraire Président-fondateur de la LISULF

## Références.

Réf. 1. <http://er.uqam.ca/nobel/c3410/SF026.htm>

Réf. 2. [bilan.usherbrooke.ca/bilan/liste.jsp?titreListe=141](http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/liste.jsp?titreListe=141), Jean-Herman Guay, Liste des Recteurs de l'Université de Montréal,

Réf. 3. Antoine Théorêt et Pierre Demers, L'Atome Montréalais, Une correspondance visant à rapatrier les archives du Laboratoire atomique à l'UdeM, 1943-1945. S&F 028, octobre 2013

Réf. 4. Système du Québécois, voir LISULF <http://er.uqam.ca/nobel/c3410/lisulf.htm>

Réf. 5. Politique linguistique de l'Université Laval et recrutement.

h) Les enseignants et les chercheurs utilisent, à qualité scientifique et à portée égales, les canaux francophones pour la diffusion des résultats de leurs travaux scientifiques.

Réf. 6. **Marilou Garon , CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, BUREAU DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES**

3744, RUE JEAN-BRILLANT, BUREAU 490 MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1P1

**514 343-6111 poste 4905**

Réf. 7. Le 2013-10-29 à 15:14, Maurice Day <mauriceday@videotron.ca> a écrit :

**BRAVO, très beau texte et vous devriez en apporter quelques copies papier pour distribuer. Maurice**  
(quelques petites corrections de frappe en **ROUGE**)

Réf. 8. Le 2013-10-29 à 21:12, Hélène Trudeau <helene\_1@sympatico.ca> a écrit :

Bonjour Monsieur Demers,

Très bien pensé, cette suggestion de rapatrier les archives du laboratoire scientifique où vous avez travaillé dans vos jeunes années. Très légitime comme projet.

Espérons que le recteur sera également réceptif à votre souhait qu'il participe davantage à la promotion du français à l'université et particulièrement dans les publications des chercheurs, souhait dont l'idée d'un vice-rectorat au français découle naturellement.

Je vous souhaite une excellente journée le 30. HélèneT

Réf. 9.

Le 2013-10-30 à 11:57, Demers Pierre <pierre\_demers@sympatico.ca> a écrit :

11h50

Mon fils Patrick Demers m'accompagnera, photographe et aide audition, y -at'il un système de son adéquat? Je suis un peu sourd.

Garon Marilou <[marilou.garon@umontreal.ca](mailto:marilou.garon@umontreal.ca)> déjà

Day Maurice <[mauriceday@videotron.ca](mailto:mauriceday@videotron.ca)>, Saint-Denis Yves <[saintdenis@sympatico.ca](mailto:saintdenis@sympatico.ca)>, Trudeau Hélène <[helene\\_1@sympatico.ca](mailto:helene_1@sympatico.ca)> ,

Sauvé Marcel <[jrmsau@videotron.ca](mailto:jrmsau@videotron.ca)>

Le 2013-10-30 à 11:22, Demers Pierre <[pierre\\_demers@sympatico.ca](mailto:pierre_demers@sympatico.ca)> a écrit :

Mme Garon, ce matin mercredi 11h30 HAE, bonjour

Le 2013-10-29 à 16:48, Demers Pierre <[pierre\\_demers@sympatico.ca](mailto:pierre_demers@sympatico.ca)> a écrit :

Mme Garon, 514 343 6111 4905                      514 747 2308

Merci vos compliments

Je vois votre principe de questions plutôt que dialogues.

*(La liberté de communication universitaire, c'est de prendre le temps qu'il faut en temps utile.)*

Il n'y a pas de malheur!

Je suivrai vos recommandations, ma lecture totale serait 8 ou 9 minutes.

Par exemple dans l'ordre c, b, a

Voyez plus bas le morcellement possible.

**Total 300 sec, si vous jugez que cela est du temps bien employé!**

Y aura-t'il une suite à cette séance...?

J'attends la suite de vos conseils. 16h47 HAE  
Pierre Demers

## Qu'en dites-vous?

====

Le 2013-10-29 à 15:52, Garon Marilou <[marilou.garon@umontreal.ca](mailto:marilou.garon@umontreal.ca)> a écrit :  
Monsieur Demers,

J'ai trop de commentaires pour vous répondre par téléphone alors je préfère procéder par courriel.

1. Votre allocution est malheureusement trop longue. Puisque nous ne disposons que d'une heure et que plus de 100 personnes ont réservé leur place, je devrai limiter les interventions de chacun à quelques minutes tout au plus. J'agirai à titre de modératrice lors de cette séance et ce sera là l'essentiel de mon rôle, à savoir de donner à tous le temps de parole.

2. Je vous conseille donc de morceler votre allocution en plusieurs questions que vous pourrez poser l'une à la fois. Ainsi, lorsque vous aurez posé une question ou fait un commentaire, je passerai à d'autres intervenants et je pourrai vous revenir par la suite.

3. Je soulève trois thèmes principaux dans votre allocution, que je subdiviserais en trois suggestions:

- a) Récupérer à Montréal les archives de l'Atome de Montréal.
- b) Encourager la publication scientifique en français.
- c) Création d'un vice-rectorat à l'usage de la langue française.

4. Je vous encourage à ne pas faire de votre temps de parole un exposé d'informations. Bien que votre expérience et vos connaissances semblent être d'une profonde richesse, nous n'aurons le temps que pour des interventions concises et brèves, et ce, pour le respect des personnes présentes qui voudront à la fois s'exprimer et entendre les réactions du recteur.

En espérant que ces commentaires vous seront utiles, je vous remercie chaleureusement, Monsieur Demers, pour votre temps et intérêt. C'est avec grand plaisir que je vous retrouverai demain soir.

Cordialement,  
Marilou Garon

Et vive la liberté d'expression!

=====

## MORCELLEMENT POSSIBLE, total 300 sec

### c 90sec

Mon cher Recteur et collègue,

Je vous félicite d'accomplir cette tâche exigeante à la tête de notre grande université de langue française, au 1er rang en terre québécoise et américaine. Sa devise, **Fide splendet et Scientia** disons en abrégé F&S, ressemble beaucoup à S&F, abréviation de Science et Francophonie, dont le nom est tout un programme, publication de la LISULF, Ligue Internationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue Française, qui fut créée en 1979, Paul Lacoste étant recteur, par plusieurs diplômés dont notamment Jean-Arnold Drapeau. J'en suis l'actuel président.

**En commençant**, je suggère que l'usage de la langue française, objet de dénigrement depuis Lord Durham, à l'UdeM, est une affaire requérant attention, importante et permanente pour les années à venir. Je suggère, après une brève correspondance avec notre Vice-recteur Lalande, que vous pourriez créer un vice-rectorat à l'usage de la langue française, en liaison avec le Ministère approprié. La LISULF offrirait ses services à titre d'expert.

Pierre Demers sciences 1936 Professeur honoraire Président-fondateur de la LISULF

### b 130 sec

**Ensuite.** Je voudrais vous suggérer qu'il serait à l'avantage de l'UdeM qu'elle se charge pleinement de sa mission exemplaire de rayonner en français par les publications scientifiques, surtout dans ces magnifiques locaux du prochain campus d'Outremont en

construction bientôt.

*L'histoire du 19e siècle explique qu'il est difficile de s'y décider parce que Lambton Lord Durham, émissaire de la Reine Victoria en 1838, a légué un fantôme apeurant qui flotte encore. Je cite ses paroles.*

*"toute autre race que la race anglaise (j'applique ce mot à tous ceux qui parlent la langue anglaise) y apparaît dans un état d'infériorité."*

*et cette autre, peu rassurante.*

*"il est impossible, avec la plus grande libéralité de la part du Gouvernement britannique, de donner une position égale, dans la concurrence générale de son immense population, à ceux qui parlent une langue étrangère."*

*Elles planent toujours, comme une bénédiction au rebours.*

*Moi-même, en les relisant, je frissonne avec un serrement de coeur. Bien sûr. ce n'est qu'un fantôme, mais les sentiments gouvernent les actes et les finances publiques. C'est ainsi que le Bas-Canada devenu Province du Québec en 1867, fut chargé de la dette accumulée par le Haut-Canada jusqu'en 1841, et frustré d'un manque à gagner évalué aujourd'hui à des dizaines de milliards de dollars, qui manquent par conséquent dans notre bas de laine. Par des procédés d'intimidation.*

L'adage: "Publiez en anglais ou périssez" a donc une origine lointaine.

*On nous fait vivre dans la peur, la peur de déplaire aux Anglais. Cela par exemple dans la présente course municipale au vote des anglophones, malgré la loi 99 qui affirme tranquillement: le français est la langue commune et officielle pour tous, anglophones compris.*

*Notre élite oeuvrant à l'UdeM devrait savoir mieux, elle qui professe la liberté d'expression dans ses actes exemplaires que le public regarde.*

*De plus, je vous signale que cette liberté, de publier en français, est facile de réalisation. La toile informatique est libératrice. Quiconque, tout chercheur de l'UdeM est libre de faire paraître ses découvertes sur la toile informatique, rapidement, en français uniquement, avec archivage comme patrimoine national dans la BaNQ Bibliothèque et archives nationales du Québec, avec une autocensure que les doyens et directeurs de laboratoire pourront confirmer. Ce sera la fin de l'exploitation abusive qui enrichit des éditeurs, dénoncés universellement, de coûteuses revues papier en anglais uniquement.*

*Je prêche d'exemple: toutes mes publications sont en français depuis 1980. Voyez le site LISULF. Vous y verrez que l'Assemblée des Patriotes de l'Amérique Française m'a décerné son Grand Prix Pasteur-Frappier 2013 pour mon oeuvre scientifique en français sur le Système du Québécois.*

*L'UdeM ayant pris les devants, le monde entier du savoir en français devra la suivre, Québec, France et ailleurs.*

**a 80 sec**

**Et encore**, je voudrais vous suggérer qu'il serait à l'avantage de l'UdeM de rapatrier dans ses murs les archives du l'Atome de Montréal, qui a rendu notre bâtisse célèbre, je veux dire de ce Laboratoire multinational conjoint Canada-Angleterre-France qui occupa, de 1943 à 1945, une partie de la bâtisse prévue pour l'hôpital universitaire, en liaison avec le Projet Manhattan qui culmina en août 1945 avec l'usage des deux bombes à Hiroshima et à Nagasaki. J'y travaillai, en compagnie de plusieurs scientifiques francophones dont Halban et Kowarski. Une plaque de bronze dans la Cour d'honneur, trop peu visible, en fixe la mémoire. Un autre de nos diplômés, Antoine Théorêt a entrepris d'en écrire l'histoire et il me dit que les archives seraient principalement en Angleterre, probablement une partie est encore au Canada. Vous pourrez regarder un dossier annexé.

Réf. 10. UdeM 2013, Reprise des Dialogues avec le recteur,

[www.nouvelles.umontreal.ca/campus/communaute-udem/20130909-reprise-des-dialogues-avec-le-recteur.html](http://www.nouvelles.umontreal.ca/campus/communaute-udem/20130909-reprise-des-dialogues-avec-le-recteur.html)

Réf. 11. Post Sriptum 4XI2013. En guise de PV de ce dialogue. Une soixantaine de participants. On m'a témoigné des égards. On m'a permis de prononcer à peu près ces paroles, 90 sec:

**" En commençant**, je suggère que l'usage de la langue française, objet de dénigrement depuis Lord Durham, à l'UdeM, est une affaire requérant attention, importante et permanente pour les années à venir. Je suggère, après une brève correspondance avec notre Vice-recteur Lalande, que vous pourriez créer un vice-rectorat à l'usage de la langue française, en liaison avec le Ministère approprié. La LISULF offrirait ses services à titre d'expert.

Pierre Demers sciences 1936 Professeur honoraire Président-fondateur de la LISULF."

La réponse: j'ai cru comprendre qu'il y a déjà un comité pour s'occuper de ce sujet...

La rencontre a duré 2 heures.

Mme Garon: "Le recteur serait heureux de vous recevoir, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui."

1. Merci au Recteur de cette offre.
2. Réflexion faite. L'expertise que j'ai offerte est celle de la LISULF, non de ma personne. J'aimerais plutôt que le Recteur invite la LISULF à le rencontrer avec possibilité d'un suivi. La vocation naturelle de la LISULF est de dialoguer avec des universités, ce qu'elle a fait auprès de Paul Lacoste, René j. A. Lévesque, du recteur Boursin de l'Université de Reims-Champagne-Ardennes etc.
3. Ou encore, le Recteur Breton voudrait-il inscrire l'UdeM comme membre corporatif et adresser pour paraître dans S&F ses commentaires aux sujets 10o, 2o, 3o, 4o ci-haut, commentaires qu'il ferait paraître simultanément dans Forum de l'UdeM?

Les FORUM des lundis 4 et 11XI2013: je n'y aperçois pas de compte rendu de ladite rencontre. Je lui offert mon texte ci-haut, courriel du 4XI2013 3h52 HNE avec copies à Mme Garon, Recteur, bureau de la LISULF.

Réf. 12. <http://www.nouvelles.umontreal.ca>, Lundi 4 novembre 2013

<http://www.nouvelles.umontreal.ca/campus/activites-speciales-et-invites/20131105-les-diplomes-dialoguent-avec-le-recteur.html>

Un extrait: " Le doyen des participants, Pierre Demers, diplômé en sciences en 1936, a ainsi livré un plaidoyer convaincu en faveur de la protection du français en recherche." Verbalement, j'ai plutôt suggéré: "créer un vice-rectorat à l'usage de la langue française"...

- 30 -

-----O-----

-----O-----

**\*\*\*\*\* \*\*\*\*\* Votre cotisation 2013.**

**Le Trésorier.**

**Grande campagne de cotisations.**

**Tous ensemble en 2013.**

**Pour le français en science.**

**Pour la libération nationale.**

**Nous avons des chances de réussir.**

..

Imprimez et employez ce quoi ci-dessus ou encore, envoyez votre chèque 25\$ Can ou 25 Euros avec vos adresse, No de téléphone et adresse courriel ordre LISULF à 1200 Latour, St. Laurent Qc H4L 4S4

Cotisation corporative 200\$ Can ou 200 Euros.

Étudiant 10\$ Can ou 10 Euros.

Don : illimité.

Donnez généreusement.

Sincère mais trop pauvre? Quand même! 0\$ Can ou 0 Euro.

-----O-----

-----O-----

Dernière heure.

**\*\*\*\*\* \*\*\*\*\* \*L'unique victoire militaire du Bas-Canada, Saint-Denis 1837!-Commémoration journée le**

**24 novembre 2013. Réf. SSJBM**

**Baptiste, Rhéal Mathieu.**

# NDLR. Mon ami Baptiste m'a confié ce texte, que je publie, ayant été alerté par Rhéal Mathieu.

Réf. <http://er.uqam.ca/nobel/c3410/MessageLISULF14XI2013.htm>

Lequel contenait une information périmée d'une année. Correction faite le 16XI2103.

====

Le 2013-11-14 à 23:27, Rhéal Mathieu <[rhealmathieu@hotmail.com](mailto:rhealmathieu@hotmail.com)> a écrit :

Désolé, mais vous avez publié l'information de l'an dernier 21 novembre 2012 :

<http://www.capsurlindependance.org/actualite/54-ssjbm/123-175e-de-la-victoire-des-patriotes-a-saint-denis-ssjbm>

La bonne information est ici :

<http://www.capsurlindependance.org/evenements/icalrepeat.detail/2013/11/24/62/12/rps-commemoration-victoire-des-patriotes-a-saint-denis-sur-richelieu-et-diner-des-patriotes.html>

Merci de corriger.

Rhéal Mathieu.

====

Eh oui! Nous sommes en 2013, et la journée commémorative de la Victoire de Saint-Denis sur Richelieu, Qc, aura lieu dimanche le 24 novembre 2013. Rendez-vous pour tous et toutes.

Un autobus partira de la [Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal](#) SVP Réserver 514 843 8851

SANS FRAIS

Baptiste dit: notre prochaine victoire sera celle de notre accès à l'indépendance, elle sera gagnée sans tirer un coup de feu et sans même un blessé, par la discussion sereine entre gouvernements civilisés et de bonne volonté. Lisez le prochain livre du capitaine Marcel Sauvé, le 5e écrit par cet auteur, paraîtra prochainement, réservez chez votre libraire..

NB. On trouve sur le marché alimentaire le fromage bleu québécois RÉBELLION DE 1837. <http://www.fromagerie-montebello.ca/index.php/fr/nos-fromages/rebellion-1837>.

Baptiste.

-----O-----  
-----O-----  
--30--